

COMMUNE DE BRUEBACH

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 07 septembre 2023 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Absents excusés et non représentés : /

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : /

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 25 mai 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Finances - Budget Primitif 2023 : Décision modificative n°2

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Travaux : Réfection de tranchées et de nids de poule

Le point est reporté à la séance du 12 octobre 2013.

5. Chasse

5.1. Définition de la consistance des lots

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5.2. Fixation du mode de mise en location (gré à gré, adjudication)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5.3. Fixation du loyer de chaque lot

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5.4. Fixation des dates de remise des candidatures

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5.5. Désignation d'un membre à la Commission Communale Consultative de la Chasse (4C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6. Personnel Communal

6.1. Mission de médiation – Adhésion au dispositif du Centre de Gestion du Haut-Rhin

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.2. Suppression d'un emploi permanent d'agent des services techniques

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.3. Suppression d'un emploi permanent d'agent des services techniques

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.4. Suppression d'un emploi permanent d'agent des services techniques

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.5. Suppression d'un emploi permanent d'agent spécialisé des écoles maternelles

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.6. Suppression d'un emploi permanent d'agent spécialisé des écoles maternelles

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.7. Suppression d'un emploi permanent d'agent polyvalente du service administratif

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6.8. Suppression d'un emploi permanent d'agent polyvalente du service administratif

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 21h25.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Gilles Schillinger", written over a horizontal line.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>